

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES 2020-2021 – ECOLE MATERNELLE POUR LES ENFANTS NES EN 2017 (PS) POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

*Les inscriptions scolaires se feront en **deux phases** :*

- 1- Inscriptions au bureau des affaires scolaires, MAIRIE DE SUEVRES :**
- le vendredi 6 Mars 2020 de 13h30 à 17h30
 - lors des portes ouvertes à l'école maternelle, le samedi 7 mars de 9h00 à 12h00
 - le mercredi 11 Mars 2020 de 14h00 à 18h00

Les documents à fournir pour cette inscription sont des copies :

- Du livret de famille,
- Du carnet de santé de l'enfant
- D'un justificatif de domicile (facture EDF par exemple) de moins de 3 mois.

PLUS les formulaires D et E à nous remettre le jour de l'inscription ou à remplir sur place (voir dossier inscriptions périscolaires)

Suite à cette inscription, vous sera délivré **un certificat d'inscription**

- 2- Admission auprès de la directrice de l'école maternelle, Chemin des Sablonnards :**
- le Samedi 7 mars de 10h à 12h
ou sur RDV après cette date : tel 02 54 50 92 39

Vous devrez pour l'admission avoir les copies des documents suivants :

- Le livret de famille,
- Le carnet de santé de l'enfant
- Un justificatif de domicile (facture EDF par exemple) de moins de 3 mois,
- Le **certificat d'inscription** délivré lors de l'inscription.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme VERSCHUERE LINDA, responsable scolaire secteur 2 (Maves, La chapelle St Martin, Suèvres et Muides)

l.verschuere@beaucevaldeloire.fr